

THROMBOCYTÉMIE

Mots clés : Hyperplaquettose, Thrombocytémie, Thrombocytose, Plaquettes, Thrombose

Une thrombocytémie correspond à un nombre trop important de plaquettes dans le sang soit un nombre de plaquettes supérieur à 450 000/mcL. La thrombocytémie essentielle c'est à dire qui ne repose pas sur une cause circonstancielle comme une intervention chirurgicale ou un syndrome inflammatoire lié à une infection récente par exemple, sous-entend une maladie néoplasique myéloproliférative.

Les valeurs normales du nombre des plaquettes sont de 150 000 à 400 000.

Une thrombocytémie induit un risque thrombotique (formation de caillot dans un vaisseau sanguin). Les terrains à risque thrombotiques sont les cancers, les patients aux antécédents de maladie thrombo-embolique veineuse ou artérielle, toutes les pathologies inflammatoires, l'insuffisance cardiaque, respiratoire et rénale, les opérés depuis moins de trois mois, les patients porteurs d'une thrombophilie, les patients traités par des médicaments favorisant le risque thrombotique : contraception et tabac, traitement oestro-progestatif et altitude, chimiothérapie etc. Le risque thrombotique d'une thrombocytose dépend aussi du taux d'hémoglobine (taux d'Hb supérieur à 18 g/dl dans le cas d'une polyglobulie).

Le risque thrombotique est plus artériel en cas de thrombocytémie supérieure à 600 000 plaquettes. Une prévention par aspirine à la dose de 100 mg/jour est efficace.

Le risque thrombotique est plus veineux en cas de polyglobulie supérieure à 18 g/dl d'Hb chez l'homme et 20 g/dl chez la femme.

Une thrombocytose extrême supérieure à 1 500 000 plaquettes peut augmenter le risque de saignement .

Mesure générale

Le traitement de la thrombocytose associé ou non à l'aspirine.

La prise d'aspirine à faible dose 75 à 100 mg est efficace en prévention du risque thrombotique artériel ou veineux.



Thrombocytémie et voyage

Après avis et bilan médical, un voyage et un vol sont autorisés entre 450 000 et 600 000 plaquettes en l'absence de polyglobulie et autres facteurs de risque thrombotiques. La prise d'aspirine est conseillée.

Un avis médical est obligatoire si le nombre de plaquettes est supérieur à 600 000. L'aspirine à faible dose est obligatoire. Le traitement de la thrombocytémie essentielle peut à lui seul présenter un risque de complications en vol et en voyage. Un avis médical avant le départ est impératif.

Une autorisation de voyage et de vol peut être donnée sous avis médical chez la femme jeune seulement, non fumeur, pour un chiffre de plaquettes pouvant atteindre jusqu'à 1 million de plaquettes sous réserve de prendre 100 mg d'aspirine.

Rappel

Toute thrombose récente interdit un vol. L'aspirine n'est pas le traitement préventif du risque thrombo-embolique veineux. Le port d'une contention veineuse est dans tous les cas conseillé lors d'un vol même court-courrier.

voyage-aptitude-senior.fr©création décembre 2007

Mise à jour 2022 © Dr Ghislain Haicault de La Regontais